

La langue du conteur, langue du peuple

Folk speech and the storytelling vernacular

Claude Poirier

Volume 18, 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1072902ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1072902ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Poirier, C. (2020). La langue du conteur, langue du peuple. *Rabaska*, 18, 89–99.
<https://doi.org/10.7202/1072902ar>

Article abstract

Traditional folktales have close ties to what we could call folk speech, meaning a form of expression that is not dictated by the norms imposed by dominant groups. Québécois French, a way of speaking that evolved from the provincial dialects of the early settlers, possesses a folk vernacular that suited storytelling very well, being light-hearted, exuberant and free from social constraints. Traditional storytellers took advantage of the language possibilities that were available to them, in order to create imaginary, extraordinary worlds. This article highlights some of the traits of folk speech through an examination of three paronyms, “clapoter”, “flacoter” and “placoter”, all words that refer to the movement of water that is stirred up, but that have acquired various parallel meanings in folk speech.

La langue du conteur, langue du peuple

CLAUDE POIRIER

Trésor de la langue française au Québec

Les contes, les légendes et les chansons qui ont été colligés par les ethnologues ont comme véhicule oral la langue populaire. Par *langue populaire*, on entend ici « parler qui n'est pas régi par les normes sociales dictées par les groupes dominants », sans connotation de « vulgarité ». Ces productions culturelles verraient leur valeur symbolique s'estomper si on essayait de les « traduire » dans un langage normatif. Exploitant librement les ressources de la langue, le français populaire participe pleinement à la construction de l'univers imaginaire dans lequel les conteurs nous entraînent. Avec l'accent du terroir, il crée l'ambiance dans laquelle les protagonistes évoluent. Aussi peut-on considérer que la phonétique, la morphologie, la syntaxe et le sémantisme qui donnent sa couleur au discours des conteurs sont des composantes indissociables du genre folklorique québécois.

Pour illustrer la notion de langue populaire, nous reproduisons ci-dessous l'article FLACOTER, à paraître dans la deuxième édition du *Dictionnaire historique du français québécois*¹, qui porte sur un mot tout à fait représentatif de la langue du peuple. Pour guider la lecture de cet article, nous dégagerons d'abord quelques manifestations de cette langue en prenant en compte également deux autres verbes qui appartiennent, comme *flacoter*, au réseau lexical du mouvement de l'eau agitée.

Flacoter comporte deux marqueurs qui en révèlent les origines populaires, soit le radical *flac-*, qui est une onomatopée exprimant le bruit du mouvement de l'eau agitée (d'où *flic-flac*, exprimant un bruit d'eau), et le suffixe *-oter*, que le *Trésor de la langue française* définit comme un « suffixe formateur de verbes à valeur diminutive ou fréquentative², exploité surtout dans la langue familière ». *Flacoter* est un mot régional en France, qui dérive du verbe *flaquer*, attesté en français des XVI^e et XVII^e siècles au sens de « clapoter, être agité (en parlant de l'eau) ». *Flacoter* a le même sens, mais le suffixe *-oter* vient accentuer l'idée de recommencement incessant du phénomène.

1. La première édition de cet ouvrage, sous la direction de Claude Poirier, a été publiée aux Presses de l'Université Laval en 1998.

2. *Fréquentatif* : se dit d'un suffixe qui exprime la répétition ou la fréquence de l'action.

Pour rendre cette idée du mouvement de l'eau et du bruit qui en résulte, le français québécois populaire dispose de deux autres mots, également hérités de France, soit CLAPOTER et PLACOTER. Le premier est un dérivé du verbe *claper* « faire entendre un bruit sec », issu de l'onomatopée *klapp* ; c'est le seul des trois qui a été accepté dans les dictionnaires du français, ce qui n'empêche pas qu'il ait conservé ses connotations d'origine qu'on redécouvre quand on le rapproche des deux paronymes du même réseau lexical. Quant à *placoter*, il s'explique probablement par une métathèse des [k] et [p] de *clapoter* : [klapote] > [plakote], phénomène courant dans la langue orale. Ces données permettent d'établir que la vocation populaire de ces mots était déjà déterminée dans les racines qui leur ont donné naissance. Les trois verbes ont acquis en France la plupart des sens qu'ils possèdent en français québécois. Comme nous l'avons indiqué dans un article précédent³, le français québécois s'est construit sur un fond populaire, celui des parlers régionaux de France. Cette langue convenait bien aux conteurs par son ton dégagé, son exubérance et ses rapports décontractés avec la norme. Une des conséquences est que, dans le discours québécois, les usages populaires débordent facilement sur la langue commune, de sorte que la frontière entre le registre populaire et le registre neutre est floue. Dans le passage suivant relevé dans *La Presse* (19 décembre 1993), les guillemets indiquent que l'auteur a conscience d'employer un mot marqué et traduisent son souci de se dédouaner, pratique qui est cependant devenue rare maintenant que les Québécois ont repris confiance en eux-mêmes : « *Dans sa cage, la perruche installée sur un perchoir "placote" devant un miroir.* » On est ainsi conduit à définir le français québécois populaire non pas comme une variété de langue, mais comme un ensemble de tendances qui sont associées à la langue orale des milieux où la norme langagière a peu de résonance, ou encore comme un registre de la langue. Le français populaire utilise les mêmes ressources que le français standard, mais il est imprégné de traits phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux qui le caractérisent par rapport à la langue neutre de la communauté. En somme, tout ce qu'on peut dire, c'est qu'un discours donné est plus ou moins populaire.

Le tableau ci-dessous donne une vue synthétique des divers emplois des verbes *clapoter*, *flacoter* et *placoter* ainsi que de leurs variantes et dérivés. On constate qu'ils ont en partage les deux premiers sens principaux (numérotés) qui ont trait à l'agitation de l'eau. Cette correspondance est à l'origine de la rencontre de ces mots qui présentent toutefois des emplois qui leur sont propres. Le sens 3 (« bavarder ; médire ») n'est pas attesté pour *flacoter* et le sens 4 (« perdre son temps ») n'a pas été répertorié pour *clapoter*. Ces deux sens découlent

3. « La chasse-galerie : de l'ethnologie à la linguistique », dans *Rabaska*, vol. 17, 2019, p. 45-58.

Le réseau lexical CLAPOTER / FLACOTER / PLACOTER

	CLAPOTER	FLACOTER	PLACOTER
1. (En parlant de la surface d'une étendue d'eau). Être agité par de légers mouvements d'ondes créant de petites vagues courtes qui font entendre un bruissement saccadé en s'entrechoquant.	X	X	X*
– (Par anal.). Faire un bruit rappelant l'eau qui clapote.	X		X*
◇ (Sens secondaire).	(1 [†])	(1)	
▷ (Dér.). clapotage (3), clapotement (3), clapotis (1), clapoteux (1)	X		
flacotage (1), flacotement (1), flacoteux (1)		X	
▷ (Variantes). flagoter, flagosser, flacosser		X	
2. Agiter l'eau, la boue, avec les mains ou les pieds ; barboter, patauger.	X	X	X
◇ (Sens secondaires).		(3)	(6)
▷ (Dérivés). clapotage (1), clapotement (1), clapotis (1)	X		
flacotage (1)		X	
placotage (1), placote (1), placotement (1), placotis (1), placoteux (1)			X
▷ (Variantes). flacosser, flacasser, flagosser, flagousser		X	
placasser, placosser			X
3. Parler beaucoup, de choses et d'autres ; bavarder.	X		X
– Parler à tort et à travers, médire.	X		X
◇ (Sens secondaires).			(3)
▷ (Dérivés). clapotage (1), clapoteux (2)	X		
placote (2), placotage (3), placotis (1), placoting (1), placoteux (2)			X
4. Perdre son temps, s'occuper de menues besognes.		X**	X
◇ (Sens secondaire).			(1)
▷ (Dérivé). placotage (1), placoteux (1)			X

† Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sens que prend le dérivé.
Pour les sens secondaires du mot vedette, le nombre figure dans la colonne du mot concerné.

* Dans un sens secondaire

** Sous la variante *flagosser*

logiquement des deux premiers. L'association des idées de « patauger » et de « bavarder » est familière aux langues romanes. Quant au sens de « perdre son temps », il découle vraisemblablement de celui de « bavarder ».

En dépit de leur ressemblance sémantique, les trois verbes affichent chacun un profil particulier. Ils peuvent ainsi à la fois fonctionner comme synonymes entre eux et contribuer à des réseaux différents. *Placoter* peut être employé dans les quatre sens principaux. Les deux autres verbes en attestent trois sur quatre. *Flacoter* est celui qui évoque le mieux les tendances populaires par ses nombreuses variantes formelles, produits d'ordre phonétique dans le cas de *flagoter*, d'ordre morphologique dans le cas de *flacossier* / *flacasser*, à la fois d'ordre phonétique et morphologique dans le cas de *flagossier* / *flagousser*. La multiplication des variantes et des synonymes, qu'affectionnent les gens du peuple, crée un bassin de ressources dans lequel les conteurs se plaisent à puiser pour enrichir leurs effets stylistiques. Dans la citation figurant sous le sens 2 de l'article FLACOTER, Pierre Perrault montre qu'il a bien observé un autre procédé de la langue populaire, soit l'exploitation de la paronymie comme facteur d'expressivité : « *On entend Barney qui flacotte, clapotte, placotte au bord du lac.* »

Le tableau fait mention d'emplois secondaires que nous n'avons pas reproduits pour ne pas le surcharger. Il s'agit d'emplois particuliers qui se rattachent à un sème de l'une des quatre significations principales. Ainsi, le verbe *placoter* donne lieu à l'expression *placoter dans son manger, dans son assiette*, au sens de « tripoter la nourriture » ; cette expression est un développement analogique du sens 2 (« agiter l'eau, la boue, avec les mains ou les pieds, barboter »). L'analogie consiste ici dans le rapprochement qui est fait entre l'action de se remuer dans l'eau ou la boue et le comportement à table. *Flacoter* au sens de « flotter dans un vêtement, ou dans des chaussures trop grandes » se rattache aussi à la notion de « barboter ». À partir du même sens 2, la verve populaire a ajouté au verbe *flacoter* les sens de « faire un bruit de clapotis (en parlant des pieds dans des chaussures mouillées) » et de « faire un bruit de succion en mangeant la soupe » qui rappellent le clapotis de l'eau ou de la vase que l'on agite. Le locuteur populaire excelle dans l'art d'établir des liens analogiques, sa faculté créatrice n'étant pas freinée par les conventions qui régissent le langage en société.

Certains conteurs ont une imagination débordante qui leur permet de construire en quelques phrases un univers fantasmagorique. Comme ce conteur de Saint-Raphaël de Bellechasse qui, dans le but de faire comprendre que la Grand Margaude est un être hors norme, au physique exceptionnel, en donne une description fantaisiste qui défie toute logique et qui déclenche le rire. La scène imaginée est d'autant plus hilarante que le conteur est intimidé par la présence du curé dans l'assistance. Le mot qui retient l'attention dans le portrait qu'il

dresse est *clapotage* dont on arrive difficilement à donner une définition dans ce contexte, mais dont tout francophone perçoit les connotations (mouvements de la graisse ou des organes à l'intérieur du corps, bruit créé par ces mouvements, embonpoint). Voici le passage en question, tiré du conte *La Grand Margaude et ses compagnons*, raconté par le témoin chez lui, devant un groupe d'amis et de connaissances :

Ah ! ben, cette Grand Margaude-là, là, ben, me... moi, j'osais pas le dire à cause de monsieur le curé. Mais il... vous ferez pas de remarque, ça y est dans le conte. Cette Grand Margaude-là, là, qui courait si vite que ça, là, j'avais pas osé en parler. Vous autres, ben, j'étais pas gêné ; monsieur le curé, on est toujours gêné avec les « monsieur le curé », vous savez. Cette Grand Margaude-là, elle avait dix-huit pieds de long. C'était une grosse créature, pis elle avait trois pieds de tour, pis deux pieds de **clapotage**, pis elle avait le trou du cul au bout de trois semaines. Ça courait quand c'était parti, vous savez. Ça, j'ai pas voulu le dire betôt [il y a un instant]⁴.

Nous avons examiné ici trois verbes qui sont typiques du français populaire. Ils forment un petit réseau lexical, mais ils participent en outre à des réseaux plus larges où ils entrent en relation avec d'autres verbes. Par exemple, au sens de « bavarder », les verbes *clapoter* et *placoter* sont à mettre en rapport avec *bavasser*, *chouenner* et *jaser*. Dans le sens de « perdre son temps, faire de menues besognes », *placoter* et *flacoter* (dans un sens secondaire et sous la variante *flagosser*) rivalisent avec *bretter*, *taponner*, *tataouiner*, *vernailler* et *vernousser*⁵.

On pourra faire valoir que les mécanismes linguistiques qu'on observe dans la langue du peuple ne lui appartiennent pas en propre, ce qui est incontestable. Le développement sémantique, l'analogie, la métaphore et la dérivation sont des procédés de langage qui sont productifs dans tous les registres de la langue. Ce qui caractérise le registre populaire, c'est que ces procédés demeurent vivants et peuvent se déclencher librement alors que, dans d'autres états de langue, les créations qui en découlent sont pour la plupart figées, souvent issues d'ailleurs des milieux populaires, comme c'est le cas des innombrables mots formés à partir d'onomatopées. Le locuteur populaire se distingue également par sa propension à générer spontanément des dérivés à partir de suffixes expressifs (*-asser*, *-osser*, *-oter*, *-eux*). Il sait tirer parti de phénomènes peu valorisés dans la langue commune, comme la paronymie, illustrée ici par le trio *clapoter*, *flacoter* et *placoter*, qui se prête aux jeux de mots et aux calembours.

4. Extrait d'un conte recueilli par Luc Lacourcière à Saint-Raphaël (Bellechasse), le 16 septembre 1955, auprès de Cléophas Fradette (Archives de folklore de l'Université Laval, coll. Lacourcière, enreg. 1493). Ce conte est une variante canadienne du conte-type 513 de la classification Aarne-Thompson.

5. Les mots d'un réseau lexical ne sont pas nécessairement synonymes, mais ils fonctionnent à l'intérieur d'un cadre notionnel commun.

Il se sera finalement construit, à partir d'onomatopées, trois verbes expressifs qui ont généré de nombreux sens à partir de la notion de l'eau qui clapote. Le réseau ainsi formé s'est associé de façon naturelle à d'autres réseaux, sans qu'on puisse déterminer de façon précise comment cette construction langagière a pu se réaliser dans le contexte linguistique effervescent des milieux affranchis de la norme.

Notre but n'est pas de défendre le registre populaire ni de donner à entendre qu'il est supérieur aux autres. C'est le registre littéraire qui occupe le sommet dans l'échelle des variétés d'une même langue ; il est associé à des productions remarquables pour la qualité de l'expression formelle, pour la précision lexicale et pour la création métaphorique. Par comparaison avec la langue littéraire, le français des classes populaires ne brille pas par sa facture esthétique, mais il se distingue par sa façon d'exploiter les mécanismes de la langue et par sa grande capacité d'évocation. Quand l'imagination inspire le virtuose de la plume, on obtient des formulations qui montrent que les deux univers, celui de l'esthétisme langagier et celui de la spontanéité verbale, ne sont pas si éloignés finalement. L'écrivain, comme le conteur, ne se laisse pas dicter la langue par les dictionnaires. Ainsi, dans la citation qui suit, Ch.-H. Beaupray prend la liberté de doter un verbe intransitif d'un emploi transitif pour créer une jolie métaphore : « *Sa bonne maman et sa chère petite sœur vivent là, dans une jolie maisonnette toute dorée de soleil, près de l'eau qui clapote sa chanson*⁶ ». Consciemment ou non, l'écrivain fait un clin d'œil au conteur.

* * *

FLACOTER [flakɔte] v. intr. Variante : *flagoter* (v. notamment Dunn, Clapin, Dionne, GPFC).

◆ **1.** (En parlant de la surface d'une étendue d'eau). Être agité par de légers mouvements d'ondes créant de petites vagues courtes qui font entendre un bruit de murmure en s'entrechoquant. – (En parlant d'une embarcation). Être ballotté par les vagues qui s'entrechoquent. → **clapoter** (sens 1).

L'homme rame toujours et les vagues à crête de soleil viennent flaccoter [*sic*] sur le bateau. **1958**, F. Leclerc, *Le Fou de l'île*, p. 141.

Attachés à des piquets de cèdre, au bord de la rivière, les canoës *flacotaient* mollement au gré des vagues. Les hommes se mirent à les charger. **1981**, J. Pellerin, *Au pays de Pépé Moustache*, p. 43.

◇ Clapoter, en parlant du bruit que fait un liquide lorsqu'on agite le vase qui le contient. (Dunn, s.v. *flagoter* ; Clapin, s.v. *flacoter*, *flagoter* ; Rinfret, s.v. *flacoter*).

6. Ch.-H. Beaupray, *Les beaux jours viendront...*, 1941, p. 19.

▷ (Variante suffixale). Acadie FLAGOSSER, (parfois) FLACOSSER v. intr. Clapoter ; être balloté par les vagues. *L'eau flagosse contre le bateau*. « Elle plante sa perche au fond de l'eau et donne un coup. Le radeau s'amuse à flagosser dans le ruisseau. » (A. Maillet, *On a mangé la dune*, 1962, p. 16 ; v. aussi PoirierG ; CormAcad et NaudÎM²). ▷ (Dérivés). FLACOTAGE n. m. Clapotage. (BPFC 9/2, 1910, p. 77 ; GPFC, Bélisle¹⁻³). – FLACOTEMENT n. m. *id.* (BPFC *id.* ; GPFC). – FLACOTEUX, EUSE adj. Qui flacote, clapote (Dionne). ♦ 2. Agiter l'eau, la boue, avec les mains ou les pieds ; barboter, patauger, marcher dans des flaques d'eau. Rem. Attesté sporadiquement sur l'ensemble du territoire du Québec au tournant des années 1970 (v. PPQ 1065). → **clapoter** (sens 2).

Étant donné qu'on flacottait [*sic*] à la journée et que la glaise est grande mangeuse de vêtements, je m'étais fabriqué, avec des tuyaux de poêle, des jambières qui accrochaient sous mes bottes et remontaient jusqu'à la fourche. 1955, F. Leclerc, *Moi, mes souliers...*, p. 45.

Maurice et Stéphane-Albert. Ils sont au bord du bois. On entend Barney qui flacote, clapote, placote au bord du lac. 1982, P. Perrault, *La Bête lumineuse*, p. 142.

Elle se lève pour aller retrouver les deux fillettes. Ariane flacote dans l'eau, essayant d'attraper des têtards. 1987, Fr. Noël, *Myriam première*, p. 258.

◇ (Personne). Flotter dans un vêtement, dans des chaussures trop grandes. *Flacoter dans ses souliers*. « Comme tu es maigre, tu flacotes dans tes hardes. » (Dionne ; aussi Shawinigan (Saint-Maurice), 1974, enq., FTLFQ). – (En parlant des pieds dans des chaussures mouillées). Flotter, faire un bruit de clapotis. « L'eau entre dans mes bottes, c'est beau de voir ça, aussi les pieds me flacotent. » (Dionne). – Faire un bruit de succion en mangeant la soupe, comme si on lapait. (Québec, 1974, enq., FTLFQ).

▷ (Variantes suffixales). FLACOSSER, (parfois) FLACASSER, (surtout) Acadie FLAGOSSER OU FLAGOUSSER, v. intr. Patauger, s'amuser dans l'eau. (PPQ 1065 et DulCanad² ; Mass n° 652, CormAcad ; NaudÎM² ; Nouveau-Brunswick, 5 attest., 1966 et 1979, enq., FTLFQ), – (Hapax). (En parlant d'un poisson pêché placé dans le bateau). Frétiller (CormAcad). – Rare Perdre son temps ; faire de menus travaux, tuer le temps au lieu de travailler. « C'est pas capable de rien faire, ça pense rien qu'à flagosser. » (SPFC, « Nouveau glossaire », dans *La Revue de l'Université Laval*, vol. 7, n° 9, 1953, p. 839 ; La Pocatière (Kamouraska), 1980, enq., FTLFQ ; emploi attesté également à Nouvelle (Bonaventure) en 1980, *ibid.* ; v. aussi DulCanad² et Lorent 75). → **bretter** (sens 1 et 2). ▷ (Dérivé). FLACOTAGE n. m. Action d'agiter l'eau, la boue, avec les mains, les pieds ou un objet. « Un silence pesant vint à sa droite et Aurore n'entendait plus que le bruit du

flacottage [*sic*] de sa lavette... » (A. Mathieu, *Aurore l'enfant martyr*, 1994, p. 391 ; voir aussi PPQ 1240x : *flacotage* « pataugeage », Saint-Thimothée (Beauharnois), 1972).

■ HIST.

Flacoter est un mot d'origine régionale dérivé du verbe *flaquer* (au moyen du suffixe fréquentatif *-oter*) qui a eu cours en français des xv^e et xvi^e siècles au sens de « clapoter ». Cette famille de mots se rattache au radical onomatopéique *flak-* qui a donné également l'onomatopée *flic-flac* qui exprime le bruit que l'on fait quand on patauge dans une flaque d'eau (v. FEW 3, 598a). *Flacoter* est entré en relation avec d'autres verbes issus d'onomatopées imitant le bruit de l'eau dans laquelle on barbote, comme *clapoter* et *placoter*, d'où un enchevêtrement de formes et de significations que ces mots et leurs dérivés se sont échangées (voir les articles CLAPOTER et PLACOTER).

1. Depuis 1880 (Dunn, s.v. *flagoter* et *flacoter*). Héritage des parlers de France ; relevé avec le même sens dans le Centre, en Anjou et dans le Poitou (*flagoter*, v. FEW *id.* ; enregistré comme canadianisme dans GuérinS). *Flagosser* (*flagousser*) ou *flacosser* correspondent à *flàgusa* relevé dans le Poitou (v. Mass n° 652) et qui se dit d'un bruit de liquide heurtant les parois d'un récipient que l'on agite (c'est ce même emploi que signalent Dunn, Clapin et Rinfret au Canada, et DitchyLouis en Louisiane). *Flacotage*, *flacotement* et *flacoteux* ne sont pas attestés en France, mais il y a de fortes probabilités qu'ils y aient été connus si l'on considère les nombreuses interactions qui se sont produites entre les mots servant à rendre la notion de « clapoter ».

2. Depuis 1914 (Blanch¹, s.v. *flacoter* : « Clapoter, et non *flacoter* dans l'eau »). Cet emploi a de toute évidence une origine régionale française. On trouve en effet le verbe *flaquer* (dont *flacoter*, rappelons-le, est le dérivé), sous la forme *fyäkēy*, au sens de « patauger ; faire en marchant un bruit comme qn qui patauge dans l'eau », dans les parlers de la Moselle (FEW *id.*). On trouve aussi en Wallonie la forme *flatch'ter* « patauger (dans la boue) » et, en Picardie, *flakeuder* et *flaquander* « patauger dans l'eau des chemins », que Wartburg a classés sous l'étymon *flaccus* (FEW 3, 592b). Ces verbes illustrent les liens qui ont existé entre tous les mots qui ont servi à exprimer la notion de « patauger » ; il n'est d'ailleurs pas impossible que ces deux verbes soient eux aussi des produits de l'étymon *flak-*, comme *flacoter*. Le sens de « flotter dans ses chaussures » a été relevé dans la Somme pour le verbe *flaquer* (« se

dit des chaussures trop amples dans lesquelles les pieds vont et viennent », v. FEW 3, 598a) et ce même emploi a cours de nos jours en Louisiane pour le dérivé *flagosser* en parlant d'un vêtement (« to be loose fitting. *Sa robe y flagossait sur le dos*, v. DLF). On se rend ainsi compte qu'affleurent, dans les parlers régionaux de France, des vestiges du passé qui permettent de se faire une idée de la variation sémantique et de l'extension géographique que l'ancien verbe *flaquer* et ses dérivés ont connues à une certaine époque. De ce point de vue, le français québécois, qui a bien préservé les façons de parler anciennes, apporte un témoignage irremplaçable.

Signes conventionnels et abréviations

◆	annonce une définition principale
◇	annonce une définition secondaire
▷	annonce un dérivé ou une variante
■	annonce la partie historique
adj.	adjectif
attest.	attestation
dér.	dérivé
dir.	direction
enreg.	enregistrement
enq.	enquête
HIST.	rubrique annonçant l'explication historique
<i>ibid.</i>	<i>ibidem</i> (remplace la référence qui précède)
<i>id.</i>	<i>idem</i> (remplace un élément de référence déjà donné)
intr.	intransitif
janv.	janvier
m.	masculin
n.	nom
n°	numéro
p.	page
pl.	planches
qn	quelqu'un
Rem.	rubrique annonçant une remarque
sept.	septembre
s.v.	<i>sub verbo</i> (c'est-à-dire « sous le mot »)
v.	verbe
v.	voir
vol.	volume

Bibliographie des références siglées

- Bélisle : BÉLISLE, Louis-Alexandre, *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, Québec, Bélisle éditeur, 1957, [XIV]-1390 p. ; 2^e éd., Bélisle éditeur inc., 1971, [XVI]-1390 p. ; [3^e éd.], *Dictionnaire nord-américain de la langue française*, Montréal, Beauchemin, 1979, [XIV]-1196 p.
- Blanch : BLANCHARD, Étienne, *Dictionnaire de bon langage*, Paris, Librairie Vic et Amat, 1914, 316 p.
- BPFC : *Bulletin du parler français au Canada*, Québec, La Société du parler français au Canada, vol. 1-16, 1902-1918.
- Clapin : CLAPIN, Sylva, *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-français*, Montréal – Boston, C. O. Beauchemin & Fils – Sylva Clapin, 1894, XLVI-389 p. [réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974].
- CormAcad : CORMIER, Yves, *Dictionnaire du français acadien*, avec la collab. d'Esther Poisson et le soutien du Centre d'études acadiennes (Université de Moncton), du Centre international de recherches en aménagement linguistique (Université Laval), de l'Institut national de la langue française (CNRS, Nancy) et de l'Université Sainte-Anne, [Montréal], Éditions Fides, 1999, 442 p.
- Dionne : DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Le Parler populaire des Canadiens français ou Lexique des canadianismes, acadianismes, anglicismes, américanismes, mots anglais les plus en usage au sein des familles canadiennes et acadiennes françaises*, Québec, Laflamme & Proulx imprimeurs, 1909, XXIV-671 p. [réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974].
- DitchyLouis : DITCHY, Jay K., *Les Acadiens louisianais et leur parler*, Paris, Librairie E. Droz, « Société de publications romanes et françaises » 7, 1932, 272 p.
- DLF : VALDMAN, Albert / ROTTET, K. J. (dir.), *Dictionary of Louisiana French*, Jackson, University Press of Mississippi, 2010, XL-892 p.
- DulCanad : DULONG, Gaston, *Dictionnaire des canadianismes*, [Boucherville (Québec)], Larousse Canada, 1989, XVI-461 p. ; 2^e éd., Sillery, Septentrion, 1999, XIX-549 p.
- Dunn : DUNN, Oscar, *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, Imprimerie A. Côté et Cie, 1880, XXVI-199 p. [réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1976].
- FEW : WARTBURG, Walther von, *Französisches etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, t. 1, Bonn, Kurt Schroeder, 1922 [réimpr. : Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), 1948] ; en cours de publication.
- FTLFQ : Fichier lexical sur papier du Trésor de la langue française au Québec.
- GPFC : La Société du parler français au Canada, *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale limitée, 1930, XIX-709 p. [réimpr. : Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1968].

- GuérinS : *Supplément illustré du Dictionnaire des dictionnaires*, sous la dir. de Paul Guérin, Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1895, 1232 p.+21 pl.
- Lorent : LORENT, Maurice, *Le Parler populaire de la Beauce*, [Montréal], Leméac, 1977, 225 p.
- Mass : MASSIGNON, Geneviève, *Les Parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*, Paris, Librairie C. Klincksieck, [1962], 2 vol., 980 p.
- NaudÎM : NAUD, Chantal, *Dictionnaire des régionalismes du français parlé des Îles de la Madeleine*, Montréal, Québec Amérique, 2011, xxiv-310 p.
- PoirierG : POIRIER, Pascal, *Le Glossaire acadien*, éd. critique établie par Pierre M. Gérin, Moncton (N.-B.), Éditions d'Acadie – Centre d'études acadiennes, ©1993, lXIII-443 p. Cet ouvrage reprend et complète le *Glossaire acadien* paru en 1953 et 1977. Le manuscrit final a été élaboré entre 1925 et 1933 et a d'abord paru partiellement dans *Le Moniteur acadien* et dans *L'Évangéline* (v. PoirGIÉv).
- PPQ : DULONG, Gaston, et BERGERON, Gaston, *Le Parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Gouvernement du Québec, Ministère des Communications en coproduction avec l'Office de la langue française, « Études et dossiers », 1980, 10 vol.
- Rinfret : RINFRET, Raoul, *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1896, vi-306 p.
- SPFC : « Nouveau glossaire », dans *La Revue de l'Université Laval*, de janv. 1953 à sept. 1955.